



# CHARTRE ETHIQUE

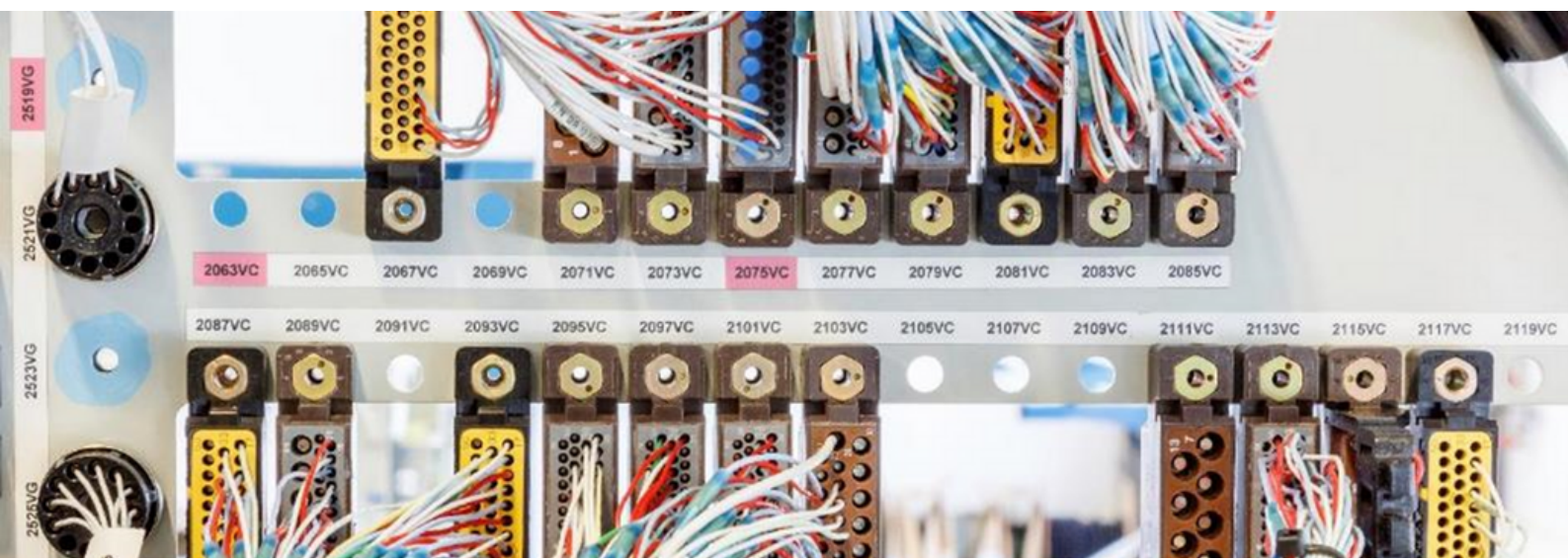
---

**LATECOERE**

# AVANT PROPOS

Chaque manager du Groupe Latecoere est responsable de la bonne diffusion, compréhension et application de la Charte éthique au sein de son équipe.

Plus généralement, la présente Charte éthique est rendue public de toutes les parties prenantes du Groupe, tels que les fournisseurs, sous-traitants, partenaires, clients, actionnaires, administrations, gouvernements, communauté locales, etc. et engage le Groupe Latecoere auprès de chacune d'elle.



# ENGAGEMENT VIS À VIS DES COLLABORATEURS

Le développement individuel de chacun est une condition nécessaire au succès collectif du Groupe Latecoere. A cet effet, le Groupe est particulièrement attaché aux principes suivants :

**Respect de l'Homme** : le Groupe Latecoere s'engage à respecter les conventions en matière de droit de l'homme et porte une attention particulière dans les pays à risques afin de s'assurer que les droits fondamentaux en matière de droit du travail soient respectés.

**Santé et sécurité** : tout Collaborateur a droit à un environnement de travail qui lui assure santé et sécurité, qu'il s'agisse du bien-être physique, mental ou social. Le Groupe Latecoere s'engage à maintenir le niveau de bien être le plus élevé notamment en développant une politique de prévention d'effets négatifs sur la santé et les conditions de travail. Chacun doit donc respecter les règles définies sur l'hygiène, la santé et la sécurité au travail.

**Liberté d'expression et d'opinion** : chaque Collaborateur dispose de la liberté de prendre part, à titre personnel, à des activités ou des organisations, notamment de type politique ou religieux dans la mesure où celles-ci sont effectuées en dehors des heures de travail et qu'elles n'engagent aucun bien du Groupe Latecoere et qu'il est clair qu'il ne représente pas l'entreprise. Aussi, les nouveaux modes de communication changent la façon dont nous nous échangeons les uns aux autres. Afin d'éviter tout malentendu, le Groupe Latecoere a mis en place une Charte Réseaux sociaux interne : **Portail Groupe > Corporate > Communication > Social Media Guidelines.**

**Une entreprise équitable** : le Groupe Latecoere s'appuie sur le dialogue et l'ouverture dans les relations internes. Chaque Collaborateur a le droit de former ou de rejoindre toute organisation représentative de son choix.

**Egalité de traitement** : le Groupe Latecoere prohibe toute discrimination pour des raisons d'origine, de sexe, d'orientation sexuelle, d'âge, d'opinions politiques ou religieuses, d'appartenance syndicale ou de handicap. La prise en compte de la nationalité des personnes doit être strictement limitée aux exceptions prévues par les législations nationales relatives à la protection des intérêts nationaux.

**Respect de l'individu** : le Groupe Latecoere condamne toute forme de harcèlement, d'intimidation ou de victimisation qu'elle soit de nature physique, psychologique ou sexuelle. Dans ses relations avec ses collègues, sa hiérarchie et/ou ses subordonnés, chaque Collaborateur du Groupe Latecoere devra veiller :

- Au respect des engagements pris ;
- A une grande transparence vis-à-vis des informations qu'il détient ;
- A ses propres conditions de sécurité ainsi qu'à celles de ses Collaborateurs.

# ENGAGEMENT VIS À VIS DES PARTIES PRENANTES

Le Groupe Latecoere promeut des relations durables avec ses clients, fournisseurs, sous-traitants, ses distributeurs et plus généralement ses partenaires (ci-après les parties prenantes), fondées sur la confiance et le respect mutuel.

## LES CLIENTS

La satisfaction des clients du Groupe Latecoere est la priorité des Collaborateurs. Cette satisfaction suppose :

- Une écoute attentive de leurs besoins, permettant de faire des propositions claires, exhaustives et précises ;
- Un souci permanent de la qualité des systèmes, équipements, produits et services offerts ;
- Le respect des engagements en matière de ponctualité et de sécurité des produits ;

Un suivi et un service irréprochables des systèmes, équipements, produits et prestations fournis.

Le Groupe Latecoere pratique un commerce loyal et respectueux des législations et des pratiques en vigueur. Le Groupe s'interdit de manière absolue tout agissement pouvant caractériser un acte de corruption publique ou privée et/ou de trafic d'influence.

Le Groupe Latecoere conduit également ses affaires dans un strict respect des réglementations nationales et internationales visant la lutte contre les pratiques anticoncurrentielles ainsi que des règles applicables en termes d'exportation / de réexportation et autres mesures restrictives et sanctions économiques en vigueur.

Les Collaborateurs du Groupe Latecoere ne doivent accorder des avantages, cadeaux, réceptions, voyages à un client que dans le respect des procédures du Groupe en la matière

Une vigilance accrue est exercée dans le cadre des relations avec des agents publics ou des personnes politiquement exposées notamment en phase d'appel d'offre et pendant l'exécution des contrats.

# ENGAGEMENT VIS À VIS DES PARTIE PRENANTES

## LES FOURNISSEURS, SOUS-TRAITANTS ET PARTENAIRES

Le Groupe Latecoere établit des relations de coopération mutuelle avec ses partenaires, fondées sur une loyauté réciproque.

En ce qui concerne les fournisseurs, cette loyauté implique le respect des processus :

- La transparence des règles et des stratégies de sélection mises en œuvre et, en particulier, du traitement équitable des entreprises lors de leur mise en compétition ;
- La vérification de l'intégrité des fournisseurs, sous-traitants et partenaires ainsi que les mesures de vigilance raisonnables propres à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement ;
- L'engagement d'appliquer les termes négociés ;

L'application de ces principes est d'autant plus nécessaire que la politique Achats du Groupe repose sur le développement de relations performantes et durables, garantissant sur le long terme la compétitivité des solutions du Groupe Latecoere.

Tout Collaborateur du Groupe, acheteur ou opérationnel, a un devoir de probité. Il suppose le refus de tout avantage personnel, cadeau ou invitation qui ne satisfait pas aux procédures du Groupe Latecoere en la matière.

En outre, les intérêts personnels d'un Collaborateur ne peuvent en aucun cas entrer en ligne de compte dans le choix d'un partenaire ou dans toute autre décision le concernant. Il peut s'agir d'un intérêt privé, professionnel ou financier, du Collaborateur, ou d'une personne de son entourage, de nature à influencer l'exercice impartial et objectif de ses fonctions professionnelles.

Le Collaborateur doit signaler une situation de conflit d'intérêts potentiel à son responsable hiérarchique sitôt qu'il l'identifie. Le management doit être particulièrement vigilant lorsqu'une situation de conflit d'intérêts potentiel entre un partenaire et un Collaborateur est portée à sa connaissance.

# ENGAGEMENT VIS À VIS DES MARCHES FINANCIERS

## LE RESPECT DES PRINCIPES DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Les actionnaires de Latecoere ont droit à une information fiable et exhaustive dans le respect des règles applicables aux sociétés cotées.

Soucieux d'assurer la pérennité du Groupe, les administrateurs du Groupe Latecoere veillent à la défense de l'intérêt de la société et celle de l'ensemble de ses actionnaires. Ils participent aux comités institués au sein du Conseil d'administration. Il leur est délivré toute l'information nécessaire.

Les actionnaires salariés et les salariés sont représentés au sein du Conseil d'administration de la société Latecoere et, le cas échéant, dans ses comités.

## LES MARCHES FINANCIERS

Le Groupe Latecoere veille à donner aux marchés financiers, par les moyens appropriés, une information financière exacte, précise et sincère dans le respect de la réglementation applicable

Lorsqu'ils réalisent des transactions sur les marchés boursiers, les Collaborateurs du Groupe doivent respecter les lois et règlements applicables. La diffusion d'informations inexactes, la communication et l'utilisation d'informations privilégiées ainsi que la manipulation de cours sont sanctionnées pénalement.

Il incombe à tout Collaborateur de veiller à la confidentialité de toute information qualifiée d'information privilégiée qui pourrait influencer le cours du titre Latecoere, jusqu'à sa publication par les personnes habilitées, conformément à la Charte de déontologie.

Sous peine de commettre un délit d'initié, un Collaborateur détenant une information privilégiée concernant une société cotée doit notamment s'abstenir, d'utiliser cette information pour réaliser directement ou indirectement une transaction sur le titre ou les instruments financiers de la société cotée à laquelle se rapporte cette information.

# ENGAGEMENT VIS À VIS DE LA SOCIÉTÉ DANS SON ENSEMBLE

## LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le Groupe Latecoere est engagé dans une démarche volontaire en matière de protection de l'environnement et défend notamment ce principe dans le cadre de ses activités.

Le Groupe identifie de façon permanente les nouveaux risques environnementaux et prend les mesures requises afin de les prévenir ou d'en limiter les effets.

Le Groupe Latecoere conduit un programme d'amélioration continue de façon à ce que la réduction de l'impact environnemental de ses sites, de ses activités et de ses produits soit placée au cœur de sa démarche

Le Groupe veille au respect des réglementations nationales, européennes et internationales en matière d'environnement, et déploie les systèmes de management et les outils de mesure de la performance appropriés.

Enfin, le Groupe fournit les éléments d'information adéquats concernant les effets de son activité sur l'environnement.

## DISPOSITIF D'ALERTE

Le Groupe Latecoere encourage un environnement digne de confiance où un dialogue ouvert et constructif est possible entre tous les Collaborateurs. Le Groupe ne tolère aucune représailles ou tentative de représailles à l'encontre d'une personne qui a fait un signalement de bonne foi ou qui prête concours à des enquêtes sur des violations présumées de la loi, du présent Code ou de l'un des documents auxquels il fait référence.

Les personnes qui souhaitent clarifier un problème, demander conseil ou effectuer un signalement peuvent toujours contacter leur supérieur hiérarchique, la Direction des Ressources Humaines, la Direction Juridique Groupe ou utiliser la plateforme Integrity Line accessible [ici](#).

Tous les signalements ou questions restent confidentiels et font l'objet d'une enquête interne et approfondie. Un retour d'information sur les résultats de l'enquête est fourni dans les délais légaux et réglementaires au lanceur d'alerte.

